

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 331

Artikel: La quinzaine féministe : la première femme sénateur aux Etats-Unis. - La première femme pasteur en France. - La lutte contre les stupéfiants

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

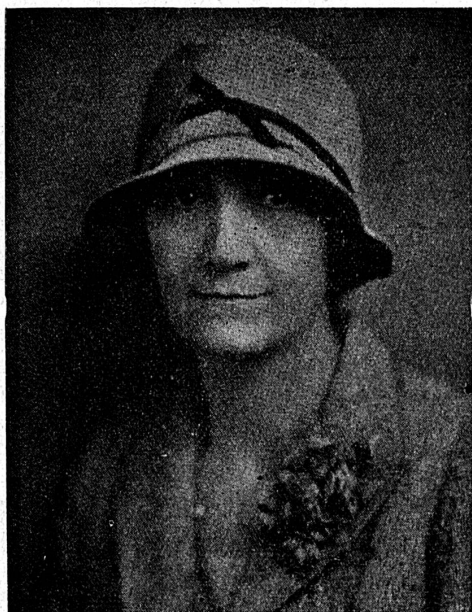
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cliché Mouvement Féministe

Mrs. Ruth MAC CORMICK

La première femme sénateur des Etats-Unis

dre quelques services à des fiancés justement anxieux à raison de leur santé.

Des « Journées de politique sociale ».

Nous avons reçu, trop tard pour pouvoir l'annoncer dans notre précédent numéro, l'avis concernant les « Journées de politique sociale » convoquées à Berne les 17 et 18 mai (en concurrence, malheureusement, avec l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage à Sion et avec celle de l'Association suisse pour la S. d. N. à Berne) par différentes organisations sociales, — parmi lesquelles nous nous étonnons un peu, à vrai dire, de ne pas voir figurer l'Office suisse des Professions féminines, — avec le but d'étudier la situation de la jeunesse ouvrière travaillant dans les fabriques. On trouvera au carnet de la quinzaine le programme détaillé de ces « Journées », auxquelles nous souhaitons (le succès qu'elles méritent, regrettant cependant qu'une place plus importante n'ait pas été faite à l'élément romand. La Suisse industrielle, en effet, ne s'arrête pas à Berne, et les problèmes qui préoccupent nos Confédérés en ces matières sont aussi les nôtres: peut-être serait-il utile de s'en souvenir une autre fois.

La Quinzaine féministe

La première femme sénateur aux Etats-Unis. — La première femme pasteur en France. — La lutte contre les stupéfiants.

Par 200.000 voix de majorité environ, Mrs. Ruth Hannah Mac Cormick (l'une des « trois Ruth » actuellement engagées dans la politique fédérale américaine) vient d'être élue sénateur de l'Illinois, après une campagne supérieurement menée. C'est la première femme membre du Sénat des Etats-Unis, et il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de cet événement.

La presse américaine d'ailleurs s'accorde à reconnaître que si Mrs. Mac Cormick a été élue, ce n'est pas du tout grâce au fait que son mari et son père ont été des hommes politiques connus, ni à la circonstance, assez romanesque, que son adversaire, le sénateur démocrate Deenen, battu pour la première fois depuis 38 ans, avait enlevé ce même siège de sénateur à son mari Mr. Meddil Mac Cormick, il y a six ans (curieux retour des choses); ni encore au fait qu'étant femme, elle a rallié les suffrages des femmes. Non: c'est par ses qualités per-

sonnelles, son habileté, sa maîtrise politique, sa connaissance parfaite des circonstances et des personnages locaux, sa clarté dans la discussion, son talent d'organisation hors ligne, qu'elle a vaincu. Belle réponse à ceux qui déniaient à la femme toute capacité politique.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici même quelle a été l'activité privée de Mrs. Mar Cormick, comment elle a débuté par être une ardente suffragiste, apprenant la politique aux côtés de son mari comme d'autres apprennent une profession, créant des clubs de femmes, exploitant elle-même ses propriétés (c'est sa ferme de Byron, qui fournit du lait à des conditions philanthropiques à tous les enfants et malades de Chicago), gérant elle-même la fortune considérable que lui a laissée son mari. Elle est veuve, en effet, avec trois enfants de moins de quinze ans, dont elle tient à s'occuper elle-même, étant par ailleurs une femme cultivée, charmante et distinguée.

* * *

Une imposante cérémonie a réuni dernièrement un très nombreux auditoire dans la vieille église protestante de St-Etienne, à Mulhouse: il s'agissait de la consécration au St. Ministère de Mlle Berthe Bertsch, qui, depuis trois ans, exerceait les fonctions de vicaire du pasteur de cette paroisse. Mlle Bertsch, que l'on se souvient certainement d'avoir entendue à Genève en décembre de l'année dernière, lors de la séance organisée dans cette ville au moment de la votation sur le pastorat féminin, est donc la première femme pasteur en France; et les paroles prononcées soit par elle, quand elle a exposé, suivant la coutume, comment la vocation pastorale s'est éveillée en elle, soit par M. le pasteur Scheer, dont elle fut la suppléante et l'auxiliaire, ne laissent aucun doute sur la valeur du concours qu'apporte à l'Eglise une femme pasteur.

Mais pourquoi faut-il, hélas! que, pour employer l'expression du journal, la *Quinzaine protestante*, auquel nous empruntons ces détails, cette porte se referme aussitôt ouverte? C'est que Mlle Bertsch est fiancée, et le Synode de l'Eglise réformée ayant décidé, quand il a autorisé le pastorat féminin, que les fonctions de femme pasteur et le mariage sont incompatibles, elle se trouve obligée de ce fait de donner sa démission. Nous estimons cette situation absolument désolante, et sans vouloir recommencer ici une discussion sur le célibat de femmes pasteurs, nous pensons que c'est une grave erreur pour une Eglise que de se priver ainsi, par décision théorique *a priori*, de l'enrichissement spirituel et social que peut lui apporter la femme pasteur, nous félicitant de la largeur et de la compréhension qu'à montrées à cet égard l'Eglise nationale protestante de Genève. Faut-il d'ailleurs rappeler l'opinion parfaitement nette d'un de nos juristes éminents, le professeur Alfred Martin, qui, et sans avoir jamais entendu parler des discussions qui se poursuivent sur ce point dans les milieux féministes, avait affirmé catégoriquement que cette restriction au droit à une carrière, basée sur une distinction d'état-civil, était, du point de vue juridique, absolument insoutenable?

* * *

L'opium, ou plus exactement la lutte contre tous les poisons et drogues que l'on fabrique avec lui ou qui dérivent de lui, a été à l'ordre du jour cette quinzaine. Citons d'abord la Conférence extrêmement intéressante organisée à Genève par la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, et qui, si elle n'a pas réuni le public nombreux sur lequel elle était en droit de compter, a cependant été une révélation pour les unes, peu ou mal renseignées, et un encouragement pour les autres, déjà informées, à poursuivre la lutte commencée. A des rapports présentés par différents pays, producteurs, fabricants, commerçants ou consommateurs de stupéfiants, ont succédé des exposés révélateurs sur le côté médical, économique, et il faut le dire, hélas! politique de la question. Nous avons beaucoup admiré l'énergique franchise avec laquelle nombre d'oratrices sont venues exposer la situation dans leur pays, sachant, sans faux amour-propre national, porter le blâme là où c'était nécessaire. Et notre propre pays ne sort pas les mains très blanches de cette revue internationale, les chiffres d'importation et d'exportation cités par Mlle le Dr Woker étant singulièrement révélateurs. Il est vrai que ceux concer-

nant l'héroïne ont été contestés par une note officielle de presse; mais, même en admettant cette rectification (car les chiffres de M^{lle} Woker étaient de source officielle eux aussi), il reste cependant de quoi faire réfléchir...

Et en second lieu, l'exposé parfaitement clair fait au Cartel romand d'Hygiène sociale et morale par le Dr Boucharin, du Secrétariat de la S. d. N., sur la situation actuelle de la lutte contre les stupéfiants peut faire réfléchir aussi, d'autre part. « Les ravages des stupéfiants ne sont pas à comparer avec ceux de l'alcoolisme, nous objectait-on récemment, car ils n'atteignent pas la masse de la population, mais une classe de personnes que leur éducation devrait mettre à même de savoir leur résister » (plusieurs rapports présentés à la Conférence de Genève ont signalé combien les milieux médicaux, le personnel hospitalier, étaient atteints en ligne directe), et cela est vrai en un sens. Mais, qui n'a constaté qu'un vice pratiqué dans les classes dites « élevées » de la population ne gagne pas ensuite rapidement les autres? qui ne se rend pas compte de l'entrelacement des relations internationales, et de la responsabilité d'un pays fabricant à l'égard d'autres Etats uniquement consommateurs? et aussi de sa responsabilité vis-à-vis des Conventions signées, du trafic clandestin à réprimer? Combien de gens savent tout cela chez nous? et alors qu'un puissant mouvement antialcoolique existe depuis de nombreuses années, que fait-on contre l'opium, cet autre fléau qui menace non seulement notre santé, mais notre réputation? Nous voudrions voir un vigoureux mouvement se dessiner dans ce sens parmi les Sociétés de bien public, parmi les Sociétés féminines surtout, comme cela est le cas à l'étranger, et nous ne manquerons pas d'apporter ici toutes les précisions qui nous seront fournies pour montrer la nécessité d'agir aux femmes conscientes pas d'apporter ici toutes les précisions qui nous seront four-

J. GUEYBAUD.

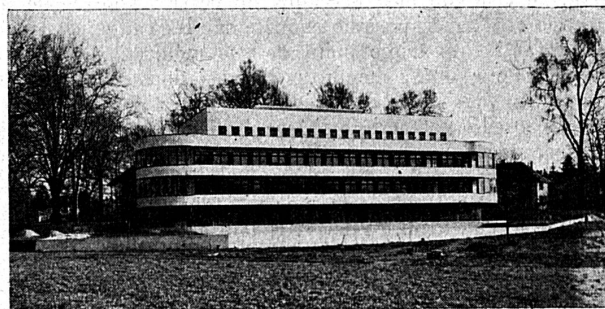
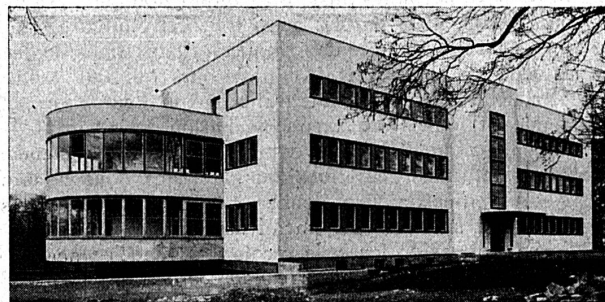
Les Femmes et la Société des Nations

La Protection de l'enfance

De toutes les innombrables Commissions de la S. d. N., qui, tout au long de l'année, engrenent leurs sessions les unes dans les autres, une de celles assurément qui intéressent le plus les femmes est celle qui partage entre les deux Comités qui la composent l'étude et la discussion des questions touchant, d'une part à la lutte contre la traite des femmes et des enfants, d'autre part à la protection de l'enfance. Ce qui n'est pas dire toutefois, comme on semble parfois le sous-entendre que, hors ces problèmes, il n'y a pour les femmes à la S. d. N. rien qui les concerne: nous estimons au contraire que *tout* les concerne à la S. d. N. parce que *tout*, dans la vie internationale, les touche directement ou indirectement seulement, il est certain que les matières dont s'occupe cette Commission sont de celles que les femmes connaissent souvent mieux que les hommes, et sur lesquelles elles ont une expérience plus riche et plus profonde. Cela est d'ailleurs tacitement prouvé le fait que la majorité des gouvernements, membres de cette Commission, ou bien se font représenter par des femmes, ou bien adjoignent des femmes à leur délégation comme suppléantes ou expertes techniques, comme par celui que bon nombre des organisations internationales privées sont également représentées par des membres assesseurs féminins. A la récente session du Comité de Protection de l'Enfance, 6 pays sur 12¹ comptaient des femmes dans leur délégation, et 4 membres assesseurs sur 8 étaient des femmes — parmi elles la signataire de ces lignes, qui a eu l'honneur d'être désignée pour faire partie de ce Comité comme représentante des huit grandes organisations féminines internationales, en remplacement de Miss Eleanor Rathbone élue députée au Parlement anglais.

A plusieurs reprises, en rendant compte dans ce journal des travaux de ce Comité de la S. d. N. depuis 5 ans qu'il existe, nous avons signalé les difficultés qu'il rencontrait à orienter

¹ L'Allemagne, le Danemark, la Grande-Bretagne, la France, la Pologne et la Roumanie.



Clichés Berna

La nouvelle Pouponnière cantonale bernoise, qui vient d'être tout récemment ouverte. On remarquera son architecture combinée pour procurer aux petits hôtes de cette Pouponnière le maximum d'air et de soleil.

son activité dans le champ illimité qu'offre devant lui le domaine de la protection de l'enfance; et comment, avec une ardeur un peu juvénile, il avait porté ses investigations dans un trop grand nombre de directions. Cette crise de maladie de jeunesse passée, il semble s'être assagi, et préférer se concentrer sur un nombre plus restreint de questions, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter, car son travail ne peut ainsi que gagner en profondeur, et par conséquent en valeur. Et même cette année, après que des coupes sombres aient été effectuées dans notre ordre du jour, celui-ci ne comportait pas moins de douze objets, dont quelques-uns ont dû, faute de temps, être traités avec une déconcertante rapidité: ainsi la question des enfants aveugles, sur laquelle l'Organisation d'hygiène de la S. d. N. avait préparé une volumineuse documentation, mine précieuse de renseignements pour les amis des aveugles, et qu'avait résumés de façon aussi intelligente que captivante le Dr. Estrid Hein, déléguée officielle du Danemark. Or il a fallu, faute de temps, liquider en trois quarts d'heure, traductions comprises, la discussion de ce travail, qui avait nécessité des semaines de préparation. Le défaut de tous les Comités, de toutes les Commissions, dira-t-on: mais n'y a-t-il pourtant nul remède?...

Comme tout Comité qui se respecte, le nôtre a entendu un certain nombre de rapports: rapport de la Secrétaire sur l'Etat des travaux que le Comité avait, lors de sa dernière session, remis au Secrétariat, rapport du représentant du B. I. T., rapport du représentant de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., rapport sur les premiers résultats d'une enquête en cours sur la protection de l'enfance en danger moral. C'est avec tristesse et regrets que les membres du Comité ont pris acte du rapport de Secrétaire de Dame Rachel Crowdy présenté pour la dernière fois par celle-ci, car son contrat étant échu, c'est en janvier prochain qu'elle quittera le Secrétariat. Représentants des gouvernements et représentants des organisations internationales privées ont tenu à exprimer ces regrets à Dame Rachel à la fin de la session du Comité, en exprimant le vœu que le concours de sa précieuse expérience puisse être conservé au Comité. Relevons tout spécialement du point de vue féministe, des paroles très senties du Dr. Humbert, représentant de la Ligue des Croix-Rouges, qui nous a donné un avant-goût d'une époque à venir en déclarant que le temps